

Aux origines de l'action : la capacité d'action?

Logiques des acteurs et leurs maîtrises d'enjeux communs dans le cas d'associations d'irrigants en Tunisie.

En Tunisie, la gestion des périmètres irrigués a été transférée, depuis 1987, aux associations d'irrigants, appelées maintenant Groupements de Développement Agricole (GDA). Cette expérience de transfert de gestion est généralement analysée comme peu performante aussi bien par les chercheurs (Eloumi, 2011) que par les fonctionnaires de l'Etat tunisien (Al Atiri, 2007). Les récents débats sur les démarches de transfert de gestion des périmètres irrigués mettent en avant l'intérêt de dépasser, l'analyse des conditions de succès et d'échec, pour s'intéresser plutôt à l'étude des formes de coordination résultantes de ces réformes institutionnelles (Senanayake et al., 2015). Une telle étude peut s'intéresser en particulier à l'agencéité des acteurs, c'est-à-dire leurs capacités d'agir au sein des systèmes sociotechniques (SST) constitués autour des GDA. Plusieurs chercheurs, s'intéressant à l'analyse de la complexité des SST, ont mobilisé le concept d'agencéité en apportant seulement une contribution théorique et conceptuel (exemple, Fabinyi et al., 2014). Ainsi on retrouve très peu de contribution méthodologique ou d'étude de cas pratiques qui mobilise ce concept d'agencéité.

Notre thèse se propose d'analyser dans quelle mesure et comment les acteurs de ces SST agissent individuellement et/ou collectivement pour gérer différents enjeux communs de gestion de l'eau. Pour ce faire, au lieu de chercher à analyser des agencéités « intrinsèques » des acteurs dans ces systèmes sociotechniques, nous avons choisi d'étudier, pour différents enjeux de gestion spécifiques à chacun des trois SST étudiés: (i) les logiques des acteurs (le sens qu'ils donnent à leur action, sur la base de leurs représentations, leurs objectifs et stratégies) et (ii) leurs maîtrises (c'est-à-dire leur capacité à réaliser leurs objectifs), ainsi que les évolutions de ces logiques et maîtrises par l'apprentissage. Cette analyse a porté sur trois enjeux importants de coordination et de négociation autour de la distribution de l'eau (quantité, qualité et paiement) pour chacun des SST étudiés.

Les acteurs des SST étudiés ont adopté des stratégies individuelles dans trois situations : (i) lorsqu'ils estiment avoir une bonne maîtrise individuelle pour une situation d'enjeu donnée, (ii) quand ils considèrent qu'ils n'ont pas une opportunité de réussir une action collective, (iii) ou bien s'ils n'ont pas réussi à initier ou à faire partie d'une coalition d'acteurs.

Pour chacun des enjeux analysés dans les SST étudiés, nous avons identifié différentes maîtrises collectives, qui varient à la fois selon les acteurs impliqués dans ce collectif et le degré de coordination obtenu. Ainsi, nous avons pu positionner la maîtrise collective sur un gradient de coordinations comprenant entre autres : l'absence d'accord entre les acteurs sur le diagnostic initial et les solutions à développer, l'incapacité des acteurs à mettre en œuvre les solutions qu'ils ont pourtant identifiées comme pertinentes pour le collectif, ou l'existence d'une coalition pour mettre en œuvre ces solutions.

Notre analyse permet de révéler que les degrés de maîtrise collective et les contours des coalitions étudiés se dessinent différemment, d'un enjeu à un autre pour un même SST et pour le même enjeu entre les SST (différents acteurs impliqués selon différents niveaux de coordination). Ainsi, nous estimons difficile d'inférer une agencéité collective pour un même SST et de classer les SST étudiés selon ce concept. Nous estimons, qu'analyser cette agencéité collective revient à faire une approximation assez incomplète de leurs potentialités génériques pour l'action collective à partir de l'étude de situations d'interactions spécifiques plus complexes.